

Un pavillon excédentaire de l'Hôpital Notre-Dame réclamé pour du logement social

Par Marie-Ève Shaffer

Journal Métro - 3 déc. 2014



Le pavillon excédentaire Louis-Charles Simard de l'Hôpital Notre-Dame devrait être converti en logements sociaux, estime le Comité logement Ville-Marie.

«C'est un édifice qui se prête bien à une reconversion parce qu'au départ, il y avait des logements dans ce bâtiment», a expliqué le coordonnateur du comité logement, Éric Michaud.

Construit en 1965, le pavillon Louis-Charles-Simard, anciennement appelé la Conciergerie Maisonneuve, se trouve à l'arrière de l'Hôpital Notre-Dame. Dans un premier temps, il a accueilli des visiteurs de l'Expo 1967. Il a par la suite été racheté par l'hôpital Notre-Dame.

D'après le Comité logement Ville-Marie, jusqu'à 80 logements sociaux pourraient être aménagés dans le pavillon Louis-Charles-Simard et au moins 60 autres logements familiaux pourraient être construits en lieu et place des stationnements adjacents.

Les besoins en logements sont criants dans le quartier, d'après M. Michaud. «Le quartier Sainte-Marie a perdu 350 familles en cinq ans», a-t-il lancé, en se basant sur les statistiques du dernier recensement.

Avec la construction du nouveau Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et de son centre de recherche en plein centre-ville, le pavillon Louis-Charles-Simard deviendra vacant en 2016. Un courtier immobilier a été embauché par la Société québécoise des infrastructures pour trouver un acheteur.

«Il analysera toutes les propositions, a indiqué la porte-parole du CHUM, Sylvie Robitaille. Aucune offre ne sera rejetée».

Le groupe d'experts mandaté par le gouvernement du Québec au sujet de l'avenir des bâtiments hospitaliers de la métropole avait recommandé d'entamer des pourparlers avec la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) pour voir si elle est en mesure d'acquérir pavillon Louis-Charles-Simard.

La société paramunicipale est intéressée à prendre possession du bâtiment excédentaire. Elle aimerait y réaliser un projet résidentiel mixte, d'après la porte-parole Leslie Molko.